

Paula Vieira (directrice, Division des Transports et des carburants de remplacement, Ressources naturelles Canada) :

Je vous remercie, Monsieur le président.

Je suis heureuse d'avoir cette occasion de vous parler des programmes de Ressources naturelles Canada à l'appui de l'écologisation des parcs de véhicules fédéraux.

Je suis accompagnée de M. Aaron Hoskin, Ph. D., le gestionnaire principal des initiatives intergouvernementales, qui comprend le programme d'Écologisation des parcs gouvernementaux.

CONTEXTE

Le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques comprend une stratégie pour réduire les émissions produites par le secteur des transports, en fonction de quatre piliers : le resserrement des normes en matière d'émissions et d'efficacité énergétique; l'accroissement du nombre de véhicules à zéro émission (VZE) sur les routes; le transfert modal et l'infrastructure; et l'utilisation de combustibles plus propres.

Ressources naturelles Canada exécute un bon nombre de programmes pour appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, y compris de nombreux programmes liés à la réduction des émissions provenant du transport routier, dont le programme d'Écologisation des parcs gouvernementaux.

En 2017-2018, plus de 380 000 Canadiens se sont joints à un dialogue national sur l'avenir énergétique du Canada jusqu'en 2050 et après. Dans le cadre du dialogue Génération Énergie, il est vite ressorti que l'électrification des transports jouera un rôle clé dans la transformation du pays vers une économie sobre en carbone.

Le gouvernement cherche ainsi à examiner ses propres opérations en vue de réduire ses émissions de carbone. En vertu du Cadre pancanadien, le Canada s'est d'ailleurs engagé à réduire les émissions provenant des bâtiments et des parcs de véhicules gouvernementaux en fixant des cibles de réduction pour les opérations du gouvernement et en augmentant l'approvisionnement écologique.

Le Canada n'est pas seul à déployer ces efforts. Partout dans le monde, les gouvernements s'engagent à réduire les émissions provenant des opérations du gouvernement et mettent des mesures en œuvre pour veiller à ce que ces engagements soient respectés. Reconnaisant l'importance de ce fait, en 2016, à l'occasion de la COP22 et en collaboration avec l'initiative des véhicules électriques de Clean Energy Ministerial, le Canada s'est joint à sept autres États, dont la Chine, la France, le Japon, la Norvège, la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis, promettant d'accroître le nombre de véhicules électriques dans leurs parcs de véhicules gouvernementaux et lançant l'appel à d'autres gouvernements de se joindre à eux.

LA STRATÉGIE DU GOUVERNEMENT

Comme les témoins qui m'ont précédée vous l'ont déjà mentionné, la Stratégie pour un gouvernement vert a été lancée en décembre 2017. Cette stratégie engage le gouvernement à réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) de toutes les opérations du gouvernement (y compris les installations et les parcs de véhicules) d'ici 2030 au plus tard, et de les réduire de 80 % d'ici 2050, en plus d'utiliser de l'électricité propre à 100 % d'ici 2025.

Les objectifs particuliers pour les parcs de véhicules incluent les suivants :

- Dès l'exercice 2019-2020, 75 % des nouveaux achats de véhicules légers du parc automobile administratif seront des véhicules à zéro émission (VZE) ou hybrides afin que le parc automobile administratif du gouvernement soit composé d'au moins 80 % de VZE d'ici 2030. La priorité sera accordée à l'achat de VZE.
- Dès le présent exercice, tous les nouveaux achats de véhicules des fonctionnaires seront des VZE ou des véhicules hybrides.
- La gestion du parc de véhicules sera optimisée, notamment par l'utilisation de la télématique pour recueillir et analyser des données sur l'utilisation des véhicules devant être remplacés.
- D'autres options en matière d'énergie (dont les carburants de remplacement) et leur recours possible dans l'exploitation des parcs de véhicules seront examinés dans le contexte de la sécurité nationale.

Il s'agit d'objectifs ambitieux, mais nous sommes déjà sur la bonne voie pour les atteindre.

LE PROGRAMME

Ressources naturelles Canada (RNC) compte plus de 25 années d'expérience à fournir des renseignements et des outils qui éclairent les décisions des Canadiens en matière d'achat de véhicules, et à faciliter les options de transport à faibles émissions de carbone au moyen d'outils tels que l'étiquetage énerGUIDE pour véhicules et le Guide de consommation de carburant. Plus récemment, nous avons mis en œuvre des programmes d'infrastructure afin d'appuyer le déploiement de véhicules électriques et à carburants de remplacement.

Peu de temps après que le gouvernement ait pris ces engagements, nous avons tiré parti de notre relation de longue date avec les fabricants de véhicules afin de les encourager à fournir une plus grande variété et une plus grande disponibilité de véhicules à faibles émissions de carbone par l'entremise du Guide de commande des véhicules automobiles du gouvernement, géré par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC).

Nous avons élaboré et mis en œuvre un programme qui fournit des données réelles et une analyse aux ministères afin d'appuyer et d'éclairer leurs prises de décisions sur les options de véhicules qui présentent les plus faibles émissions tout en répondant aux à leurs besoins opérationnels.

Les services offerts par RNCAN dans le cadre de ce programme incluent les suivants :

- L'installation de dispositifs télématiques.
- Une analyse comparative de l'utilisation actuelle des véhicules et de leurs cycles de service.
- L'acquisition de données exactes sur l'utilisation des véhicules afin d'aider les ministères à répondre aux exigences du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) en matière de production de rapports.
- L'analyse du parc pour en établir la taille optimale, y compris des conseils sur l'utilisation maximale et sur la mise hors service.
- L'évaluation des possibilités quant aux véhicules de remplacement à faibles émissions de carbone (substitution de carburant).
- Le recensement des occasions de modification comportementale (formation des conducteurs).
- La collecte de données sur la possibilité de réduction des GES.
- La fourniture de conseils sur les besoins en infrastructure pour le ravitaillement en carburant ou la recharge.
- Le partage des pratiques exemplaires et des leçons apprises avec les provinces.

RNCAN a aussi joué un rôle important dans la prestation de conseils et d'orientations techniques sur l'élaboration de l'offre à commandes de SPAC en chargeurs de véhicules électriques et dans l'établissement d'un réseau de chargeurs pour les véhicules de fonction dans la région de la capitale nationale.

Reconnaissant le besoin de coordonner les efforts déployés entre les trois principaux ministères – soit le SCT comme chef de file en matière d’écologisation du gouvernement; SPAC, étant donné son rôle en matière d’approvisionnement; et RNCAN en qualité d’experts techniques – nous avons mis sur pied une équipe de solutions au parc écologique.

Coprésidée par RNCAN et le SCT, et comptant des représentants de ministères spécialisés en solutions de mobilité à faibles émissions de carbone et des principaux ministères propriétaires de parcs de véhicules, cette équipe a pour rôle ce qui suit :

- Échanger des renseignements pertinents, des pratiques exemplaires, des outils et des idées sur les activités pertinentes pour l’écologisation des parcs gouvernementaux.
- Rendre compte des progrès réalisés afin de partager les réussites et de tenir tous les ministères et organismes informés et mobilisés.

Cette coordination se poursuit par l’intermédiaire du Groupe de travail des gestionnaires de parcs de véhicules du Conseil du Trésor, qui nous sert de voie de communication pour tenir les gestionnaires des parcs de véhicules au courant de nos services et de notre expertise, des initiatives particulières et des résultats obtenus jusqu’ici. Elle nous donne également l’occasion de comprendre les besoins opérationnels et les préoccupations des gestionnaires de parcs de véhicules, veillant à ce que notre programme évolue continuellement pour répondre aux besoins en constante évolution des ministères.

RÉSULTATS

Qu'avons-nous donc fait jusqu'à présent?

À l'heure actuelle, le Programme consigne plus de 1 500 véhicules dans les parcs automobiles de 10 ministères différents. Cela représente environ 33 % du parc automobile administratif.

Des évaluations de l'adéquation des véhicules électriques ont été effectuées et présentées pour deux parcs de véhicules (Transports Canada, ministère de la Défense nationale – parc de véhicules de l'Ouest, et Parcs Canada) comptant 568 véhicules en tout.

Les résultats initiaux sont prometteurs. Par exemple, en novembre dernier, nous avons présenté les résultats à Transports Canada, indiquant que sur les 276 véhicules évalués, 165 véhicules étaient propices à l'électrification, ce qui pourrait générer des économies de 1,4 million de dollars sur le coût total de propriété.

Mon collègue de Transports Canada présentera de plus amples renseignements sur l'analyse complète, les résultats et les plans de mise en œuvre.

Nous venons également d'entreprendre l'évaluation des parcs de véhicules de l'Agence des services frontaliers du Canada et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, et nous élargirons nos activités à Environnement et Changement climatique Canada et au ministère de la Défense nationale au cours du prochain exercice.

SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Pour revenir à cet engagement international que nous avons pris de déployer un plus grand nombre de véhicules électriques dans les parcs de véhicules gouvernementaux et d'encourager tous les ordres de gouvernement à en faire autant, nous misons sur notre expertise pour aider tous les ordres de gouvernements à écologiser leurs parcs de véhicules.

En août 2018, lors de la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines, nous avons publié le Guide des pratiques d'excellence pour l'Écologisation des parcs gouvernementaux, élaboré en collaboration avec les provinces et les territoires. Le guide présente des renseignements afin d'aider les gestionnaires de parcs de tous les ordres de gouvernement à mettre en place une procédure simple, rentable et détaillée pour réduire leur empreinte environnementale ainsi que leurs coûts d'exploitation en adoptant des carburants et des technologies pour les véhicules à faibles émissions de carbone.

Nous comprenons que les gestionnaires de parc ont besoin de garanties qu'une nouvelle technologie donnée ne nuise pas aux activités quotidiennes de leur parc. C'est pourquoi le guide offre aussi une vue d'ensemble des types de véhicules à faibles émissions de carbone et de l'infrastructure de ravitaillement actuellement disponible. Une vue d'ensemble des efforts à l'échelle mondiale pour le déploiement des véhicules électriques est également incluse afin de contextualiser les efforts du gouvernement.

Nous avons également diffusé le Guide des pratiques d'excellence à l'échelle nationale par l'entremise de la Fédération canadienne des municipalités, puis à l'échelle internationale par l'entremise de l'initiative sur les véhicules électriques de Clean Energy Ministerial, que j'ai coprésidée avec la Chine. De nombreux pays, dont le Chili et la Nouvelle-Zélande, envisagent l'utilisation de ce guide afin de mettre en place des pratiques semblables dans leurs propres parcs de véhicules.

Donc à quoi ressemble le succès?

Comme je l'ai mentionné, nous sommes sur la bonne voie pour assurer le suivi de tous les parcs de véhicules du gouvernement, et nous en constatons des résultats préliminaires. Au cours de l'exercice 2017-2018, les émissions de GES des parcs de véhicules fédéraux avaient diminué de 19 % par rapport à l'exercice 2005-2006 (l'objectif étant une diminution de 40 % d'ici 2030).

Selon les collègues de SPAC :

- 21 véhicules de fonction ont été achetés jusqu'à présent au cours de cet exercice financier, dont 17 véhicules hybrides et 5 véhicules zéro émission se conformant entièrement aux objectifs de la stratégie.
- Le nombre de véhicules écologiques achetés par les ministères et organismes fédéraux n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années, passant de 3 % en 2015 à 13 % des véhicules achetés au cours du présent exercice financier.

Nous constatons que les comportements changent. Mais pour atteindre la décarbonisation profonde requise, il faut continuer d'apporter des améliorations à l'ensemble des parcs de véhicules fédéraux.

Nous cherchons également à mettre au point une série de produits et de services destinés à tous les types de véhicules, y compris les véhicules moyens et lourds. L'électrification n'étant actuellement disponible pour tous les types de véhicules, le passage aux carburants à faibles émissions de carbone, comme l'hydrogène et le gaz naturel, offre une solution de recharge techniquement réalisable en vue de réduire les émissions de carbone.

Notre analyse et notre expertise continueront d'évoluer, à mesure que de nouvelles technologies et de nouveaux modèles de véhicules électriques plus nombreux et plus variés arriveront sur le marché. Nous poursuivrons notre collaboration avec le SCT et SPAC afin de veiller à ce que des politiques et des programmes soient en place pour appuyer la transition vers des parcs à faibles émissions de carbone. Nous poursuivrons également notre collaboration avec tous les ministères et organismes afin d'effectuer des changements transformationnels au sein non seulement du gouvernement, mais de l'ensemble de l'économie.

Merci.